

J U I N 2 0 2 3 | N ° 9

LES INFOS *de l'interco*

BULLETIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES GORGES DE L'ARDÈCHE

BALAZUC
BESSAS
CHAUZON
GROSPIERRES
LABASTIDE-DE-VIRAC
LABEAUME
LAGORCE
LANAS
ORGNAC-L'AVEN
PRADONS
ROCHECOLOMBE
RUOMS
SAINT-ALBAN-AURIOLLES
SAINT-REMEZE
SALAVAS
SAMPZON
SAINT-MAURICE-D'ARDECHE
VAGNAS
VALLON PONT D'ARC
VOGUE

Urbanisme

BIENTÔT UNE RÉUNION PUBLIQUE

P.3

*Un budget
RESPONSABLE*

P.6

Parentalité

MÈRES ROSEAUX & LIEUX ENFANTS-PARENTS

P.7

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO



SOMMAIRE

Actualités 3



Retour en images 4



Territoire 5



Décryptages 6 | 7



Agenda 8



Directeur de publication : Luc Pichon

Rédaction : Sarah Burleraux, service communication

Crédits photos : Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, sauf mention contraire

Création, mise en page : Irène Chauvel

Impression : Graphot

Imprimé à 10 000 exemplaires

L'ÉDITO

Que de chemins parcourus !

En 2020, la situation de la communauté de communes était très compliquée : un déficit d'1,3 millions d'euros, un endettement très important, des problèmes d'organisation dans les services. Il a fallu prendre des décisions fortes comme le passage de la redevance à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, engager un contentieux avec le fabricant des bacs d'ordures ménagères, faire des économies drastiques en limitant parfois la voilure du service public, réorganiser en profondeur les services, sans pour autant mettre de côté les objectifs du mandat et diminuer la qualité du service rendu aux habitants. Aujourd'hui, les indicateurs financiers de la communauté de communes sont au vert et les services ont été réorganisés dans un souci de



qualité en favorisant l'autonomie et la cohésion d'équipe. Les projets du mandat ont été étudiés et sont en train de voir le jour. Une dynamique nouvelle est engagée avec les acteurs économiques grâce à une implication plus forte de la communauté de communes que ce soit dans la saisonnalité, le commerce, l'agriculture ou le tourisme. La convention territoriale globale réalisée avec la CAF a également permis de créer une dynamique associative autour des projets de la communauté de communes, qui donnent lieu à de nouveaux services à la population. Grâce au nouvel élan donné par l'exécutif, la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche est devenue aujourd'hui un acteur majeur du développement de notre territoire.

Le président, LUC PICHON.

Bulletin d'informations

édité par la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

16 rue des Abeilles

07150 VALLON PONT D'ARC

Ouvert du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Tél. : 04 75 37 61 13 | info@cc-gorgesardeche.fr | www.cc-gorgesardeche.fr |

ACTUALITÉS



Urbanisme BIENTÔT UNE RÉUNION PUBLIQUE

Les travaux sur le futur plan local d'urbanisme intercommunal avancent. La phase de diagnostic se termine et sera restituée à la population lors d'une réunion publique, ouverte à tous les habitants le 6 juillet prochain.

Répondre aux besoins de logement des habitants, diversifier l'économie et l'agriculture, renforcer les commerces et services dans les villages, tels sont les enjeux qui guideront la deuxième phase de construction du PLUI, celle de l'écriture des pièces réglementaires.



Réunion publique sur la préparation du PLUI : jeudi 6 juillet à 19 h à Ruoms, salle Rionis



Enfants - ados L'ÉTÉ EN MODE PLEIN AIR

Pour les enfants de la maternelle au Cm2, trois accueils de loisirs sont ouverts du 10 juillet au 25 août à Ruoms, Vogüé et Vallon Pont d'Arc.

2 mini-camps d'une semaine sont également proposés pour les 8-11 ans qui profiteront du grand air à Saint-Martial (07) et Les Estables (43).

C'est aussi le retour de l'accueil des ados : du 10 juillet au 11 août, ils peuvent choisir entre chantier collectif, atelier vidéo ou séjours à la montagne.

Tarifs au quotient familial. Places limitées.



cc-gorgesardeche.fr



Navette du Pont d'Arc UN BUS TOUTES LES 20 MINUTES

HORAIRES 2023		HORAIRES 2023	
CENTRE VILL VALLON PONT D'ARC		PONT D'ARC BELVÈDÈRE	
JOURS DE 18 au 21 mai et du 27 au 29 mai		JOURS DE 18 au 21 mai et du 27 au 29 mai	
LUNDI		LUNDI	
MARDI		MARDI	
MERCREDI		MERCREDI	
JEUDI		JEUDI	
VENDREDI		VENDREDI	
SAMEDI		SAMEDI	
DIMANCHI		DIMANCHI	

La navette estivale du Pont d'Arc circule tous les jours du 1^{er} juillet au 3 septembre, avec un bus toutes les 20 minutes au départ de la gare routière de Vallon Pont d'Arc. Elle circule également les samedis et dimanches de juin et septembre.

Gratuite, elle a pour objectif de limiter le nombre de véhicules sur le site classé de la Combe d'Arc. Parmi les nouveautés, une appli pour connaître les horaires en temps réel et une signalétique indiquant aux automobilistes le taux de remplissage des parkings dans la Combe d'Arc, pour mieux les inciter à utiliser la navette.



cc-gorgesardeche.fr



RETOUR EN IMAGES



486

C'est le nombre d'emplois qui étaient proposés par 70 professionnels du tourisme lors du forum de l'emploi saisonnier de Vallon Pont d'Arc, organisé vendredi 31 mars par la Maison de la saisonnalité pour le compte de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, en partenariat avec Pôle emploi et la Région. Une journée essentielle pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi dans un secteur économique majeur du territoire.



C'est ouvert!

Depuis le 1^{er} mars 2023, la communauté de communes est dotée d'une cuisine collective. 165 à 340 repas y sont préparés quotidiennement afin de proposer une alimentation locale et de qualité aux enfants des crèches et des accueils de loisirs intercommunaux. La cuisine fournit également 2 cantines scolaires et a la capacité d'approvisionner d'autres établissements qui en feraient la demande.



Fibre haut débit NOUVELLES COMMUNES CONCERNÉES

Le déploiement du réseau public de fibre optique se poursuit. Après 15 mois de travaux, les habitants et professionnels de Vallon Pont d'Arc



(partie Sud), Salavas, Orgnac-l'Aven et quelques foyers de Vagnas vont bientôt pouvoir souscrire, s'ils le souhaitent, à une offre fibre haut débit auprès des fournisseurs d'accès internet. Par ailleurs, les travaux de raccordement viennent de démarrer à Lagorce et Vallon Pont d'Arc (partie nord), soit environ 2 600 foyers, pour qui la fibre devrait être disponible au second semestre 2024.

 **À quand la fibre chez moi ?**
Testez votre adresse sur ardechedromenumerique.fr/eligibilite

Ou **04 82 48 00 18**
PRIN D'UN APPEL LOCAL

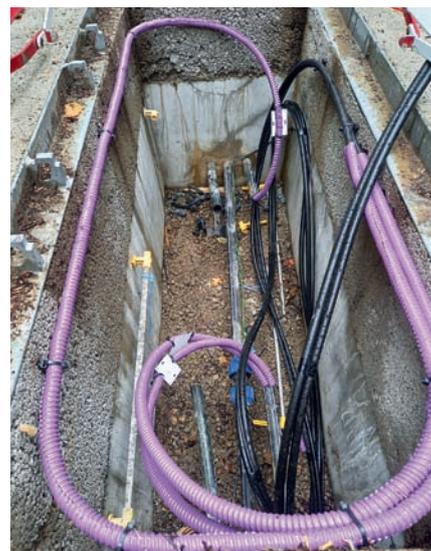
Déchets TOUS AU COMPOST

Dès le 1^{er} janvier 2024, la réglementation impose de trier les déchets biodégradables, c'est-à-dire de les séparer de la poubelle ordinaire. L'objectif est de valoriser, notamment sous forme de compost, nos épluchures et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre. Et puis c'est



économique, car nos restes de cuisine constituent de 30 à 40 % du poids de nos poubelles : c'est autant de tonnes de déchets qui ne sont pas traitées, donc pas taxées. Le SICTOBA propose à la vente des composteurs individuels et installe des composteurs collectifs : il en existe près de 30 sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Vous souhaitez en faire installer dans votre quartier ? Parlez-en à votre mairie !

 sictoba.fr/le_compostage



C'est de saison

SIGNALONS LES NIDS DE FRELON ASIATIQUE

Pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique, fortement destructeur des colonies d'abeilles, la communauté de communes incite les particuliers à signaler les nids situés en terrain privé et prend en charge le coût de leur destruction. Vous pensez avoir localisé un nid ? Connectez-vous sur la plateforme dédiée du Groupement de défense sanitaire des abeilles de l'Ardèche pour le signaler et sur-



tout ne le détruisez pas vous-même. Vous y trouverez également de nombreuses informations pour reconnaître un frelon asiatique.

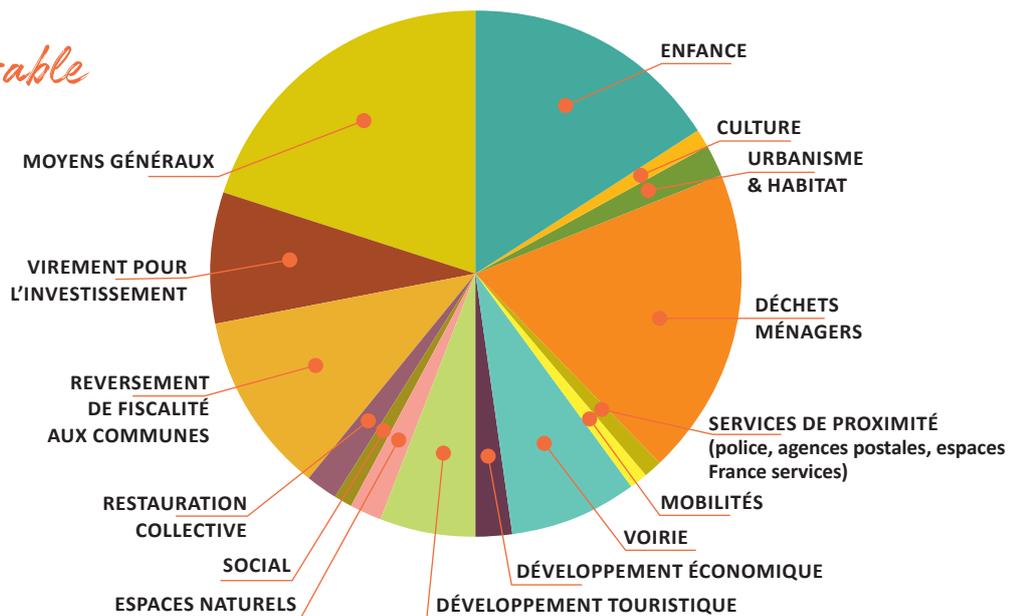
 lefrelon.com
ou tél. 07 85 93 06 37

DÉCRYPTAGES



Un budget responsable

Le budget 2023 de la communauté de communes des Gorges de l'Ardeche s'élève à 17 M € pour la partie fonctionnement et à 3,9 M € pour les investissements. « Ce budget s'inscrit dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, de forte reprise de l'inflation et dans un environnement géopolitique défavorable. Cependant, nous poursuivons notre politique volontariste pour répondre aux besoins du territoire, notamment en matière de solidarité et de dynamiques durables, tout en préservant nos équilibres financiers, garants de la pérennité de notre action », explique Jean-Yvon Mauduit, vice-président en charge des finances et de l'administration générale. Ainsi, de nouvelles actions ont pu voir le jour, comme le soutien à la parentalité et l'ouverture de la cuisine collective intercommunale. « Par ailleurs, nous n'augmentons aucun taux d'imposition et le taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères baisse de 1 point malgré une hausse de 10 % du coût du traitement prélevé par le SIC-TOBA. Côté investissements, plusieurs dossiers majeurs doivent mobiliser notre énergie cette année, comme



BUDGET 2023, RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

l'amélioration des conditions d'accueil en crèche, la poursuite du déploiement de la fibre optique et la réalisation du tronçon de voie verte reliant Grospierres à Beaulieu. Tous ces programmes sont financés avec l'aide de

subventions et un auto-financement de 1,2 M €. Ainsi, nous n'avons pas recours à l'emprunt », conclut-il.



PAS D'AUGMENTATION DES TAXES EN 2023

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 3,38 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,53 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 25,58 %
- Taxe d'habitation (applicable uniquement aux résidences secondaires) : 10,09 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 15,5 % (en baisse de 1 point)

DÉCRYPTAGES



Mères roseaux,

PERMANENCES POUR LES MAMANS SOLO

Depuis cet automne, la communauté de communes des Gorges de l'Ardeche propose, dans le cadre de son accompagnement à la parentalité, un rendez-vous mensuel à destination des mamans élevant seules leur(s)

enfant(s) : les mères roseaux. Il s'agit d'un lieu d'échange gratuit, confidentiel et bienveillant, animé par une professionnelle de l'École des parents et des éducateurs.



PERMANENCES MÈRES ROSEAUX
Un jeudi par mois, ancien collège de Vallon Pont d'Arc

Dates et infos pratiques sur cc-gorgesardeche.fr/les-parents
Tél. 04 69 22 16 80

Témoignages de participantes*

Sandrine,
3 ENFANTS,
HABITANTE DE RUOMS

Ces rencontres mensuelles sont une parenthèse importante dans mon quotidien. Nous nous écoutons sans jugement, en mettant des mots sur nos ressentis. Malgré nos parcours de vie très différents, nous vivons des choses similaires. J'ai la sensation d'être mieux reconnue, d'être moins stigmatisée.



Michella,

1 ENFANT, HABITANTE
DE VALLON PONT D'ARC

Quand j'ai découvert l'existence de ces permanences, je me suis dit : « chouette, on s'intéresse à nous ! » Je suis venue pour partager mon vécu, montrer que c'est possible d'élever seule ses enfants, qu'ils peuvent très bien se construire. Cet espace n'est ni une thérapie de groupe ni un suivi psychologique : être maman solo n'est pas une maladie !



Louise,

1 ENFANT, HABITANTE DE SAINT-REMÈZE

Ce moment « pour nous » donne de l'importance à notre parole et à notre vécu. Cela décuple mon énergie. J'y ai trouvé des femmes fortes, qui ne sont pas dans la victimisation, contrairement à ce que nous renvoie parfois la société.



* Les prénoms et communes de résidence ont été modifiés.



C'est nouveau

DES LIEUX ENFANTS-PARENTS DANS LES COMMUNES

Depuis le 1^{er} mars, la communauté de communes propose deux nouveaux services pour renforcer le lien parent-



enfant. Ces lieux d'écoute sont gratuits et permettent si besoin d'orienter les parents et/ou les enfants vers des professionnels et services existants. Le **lieu ressources parentalité**, destiné aux parents et aux enfants quel que soit leur âge, propose une permanence par semaine dans quatre communes du territoire. Le **Parentibulle** est quant à lui spécialement conçu pour les questions autour de la petite enfance (0-6 ans). Il est donc ouvert également aux futurs parents !



Lieu ressources parentalité :

les lundis à Orgnac-l'Aven (9 h-12 h) ; mardis à Lagorce, mercredis à Vogüé, jeudis à Vallon Pont d'Arc

Tournée du Parentibulle, jusqu'en décembre :

mercredi 21 juin à Saint-Alban-Auriolles, de 9 h à 12 h 30 puis le 20 septembre à Vagnas.

cc-gorges-ardeche.fr/les-parents

AGENDA

ÉVÉNEMENTS PARTENAIRES

DU/AU
03/17
JUIN

27^E ÉDITION FESTIVAL LABEAUME EN MUSIQUES

3 week-ends de concerts nomades à Labeaume, Ruoms et ailleurs en Sud Ardèche.

Dates et billetterie sur
labeaume-musiques.fr



DU/AU
15/19
SEPT

15^E ÉDITION INTERNATIONAL DE PÉTANQUE

Ruoms

Nouveautés 2023 : journée de la jeunesse et concours de tir de précision.

internationalpetanqueruoms.fr



DU/AU
29/01
JUIN/JUIL

16^E ÉDITION ALUNA FESTIVAL

Ruoms

[Infos aluna-festival.fr](http://infos.aluna-festival.fr)



Plage de la Turlure © Vanessa Chambard.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

S A M
17
JUIN

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Animations et ateliers pour tous dès 8 ans. Gratuit, inscriptions sur place.

Cité de la préhistoire, Orgnac-l'Aven



© Aven d'Orgnac, Cité de la préhistoire.

JEUDI
22
JUIN

ATELIER LECTURE POUR LES TOUT-PETITS

De 9 h 45 à 11 h

De la naissance à 6 ans

Bibliothèque de Ruoms. Gratuit.

Contact relais petite enfance

Tél. 06 74 82 61 14



WEEK-END
16 & 17
SEPTEMBRE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Gorges de l'Ardèche en fête : animations dans la Combe d'Arc organisées par le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA).

gorgesdelardeche.fr



© Matthieu Dupont

DU/AU
11/26
JUIL/AOÛT

THÉÂTRE SOUS LES ÉTOILES

Esplanade de l'Aven d'Orgnac



© Renaud Dupré.

orgnac.com

DU/AU
08/11
SEPT

LES BALAZUCADES

Balazuc

Expositions et spectacles dans les ruelles, jardins, caves et autres lieux insolites.

asso-cultures.org



Retrouvez également le mois du patrimoine dans les villages sur

cc-gorgesardeche.fr/agenda

PROGRAMME CINÉ 7

Le cinéma intercommunal



Place de la Petite Vitesse,
Ruoms

cineode.fr/cine7

Toutes les dates d'agenda sur www.cc-gorgesardeche.fr/agenda